



Flash Info Petite Enfance

Édito

11 JUIN 2007



S'il est un domaine où l'existence de notre Communauté de Communes prend toute sa force et toute sa valeur, c'est bien celui de la Petite enfance. Le besoin est important. La réponse est apportée : un vaste programme d'ensemble qui verra cette année l'implantation d'un nouveau point d'accueil des Assistantes Maternelles à Montaignut, l'ouverture de la Crèche de Bretx, le choix d'un architecte pour reconstruire celle de Merville et la prise en charge du fonctionnement des trois Crèches du territoire, en relation étroite avec les Associations locales et les Directrices de ces établissements. Ainsi sont posés les premiers jalons d'une action concrète qui cependant est loin d'être terminée.

Jean-Jacques APINE

Président de la Communauté de Communes
Save et Garonne

> A la une : la nouvelle crèche de Bretx ouvre ses portes au mois de septembre !

Trouver un mode de garde pour son enfant en âge pré maternel est de plus en plus souvent un véritable casse tête pour les familles à la recherche d'une solution adaptée à leur situation.

Face à ce constat, notre Communauté de Communes Save & Garonne a décidé de mener une politique active en matière de petite enfance permettant de répondre au mieux aux attentes des familles, en proposant une offre de places importante et plus diversifiée.

C'est ainsi que, dès la rentrée de septembre, la nouvelle crèche de Bretx ouvrira ses portes. Cet équipement réalisé par notre Communauté de Communes offrira 30 places supplémentaires, ce qui représentera un potentiel d'accueil d'environ 50 enfants.

Actuellement, il existe à Grenade une halte-garderie municipale et un établissement d'accueil collectif de 16 places, et à Merville un établissement multi accueil de 20 places.

L'ensemble de ces équipements constituera un véritable réseau de structures d'accueil de la petite enfance, complémentaires dans leur fonctionnement et dans les différents modes de garde proposés sur notre territoire.

La construction de la crèche de Bretx : livraison mi juillet !



12 janvier 2007



19 janvier 2007 : pose de la première pierre



mai 2007



8 juin 2007



> L'ACCUEIL DES ENFANTS D'ÂGE PRÉ MATERNEL AU SEIN DU TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : ETAT DES LIEUX



Entretien avec Pierre SANCHEZ

Le 2 décembre 2004, notre Communauté de Communes a modifié ses statuts pour intégrer la politique d'accueil des enfants d'âge pré maternel, et plus précisément le Relais Assistantes Maternelles ainsi que la construction et la gestion de nouvelles crèches.

En effet, sur le territoire de Save et Garonne, l'essor démographique a lieu sur l'ensemble des communes avec une arrivée massive d'une population constituée notamment de jeunes ménages. Dès le mois d'avril 2005 nous avons constaté un déficit théorique de 117 places (en matière d'accueil collectif comme individuel).

Nous avons rencontré Pierre SANCHEZ, vice-Président de la Commission « Logement et Cadre de vie » de notre Communauté de Communes, afin de connaître la politique mise en œuvre pour faire face à ce déficit.

Bonjour Monsieur SANCHEZ. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les objectifs poursuivis par la nouvelle crèche de Bretx ?

Cette crèche augmentera quantitativement l'offre d'accueil des enfants d'âge pré maternel sur notre territoire. Il s'agit de consolider les deux équipements existants à Grenade et à Merville. Elle permettra aussi d'élargir l'offre collective en recherchant une amélioration qualitative (accueil d'urgence, enfants handicapés...). De plus, on souhaite travailler dans la complémentarité avec l'accueil à domicile des assistantes maternelles. Enfin, travailler sur un réseau de crèches permet de réaliser des économies sur l'ensemble.

Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les modalités d'attribution des places en crèches ?

Nous nous appuyons sur une Commission composée de professionnelles de l'accueil des jeunes enfants : les directrices des crèches du territoire, la responsable du Relais Assistantes

Maternelles et la responsable de la halte garderie municipale de Grenade. Elles sont en contact permanent avec les familles et au fait des offres et des demandes de garde. Cette Commission statue selon des critères et un calendrier précis, en dehors de toute influence extérieure. Nous tenons à garantir un accès équitable aux places en crèches en prenant en compte la situation sociale de la famille, l'activité professionnelle des parents, le projet parental de préparation à la vie en collectivité et aussi l'ordre d'arrivée sur la liste.

Qui a soutenu le projet de la nouvelle crèche de Bretx ?

Notre Communauté de Communes Save & Garonne, le Conseil Général, la réserve parlementaire, la Caisse d'Allocations Familiales ont soutenu financièrement ce projet. Les directrices des crèches, la responsable du Relais Assistantes Maternelles, les Présidents des structures de Merville et de Grenade, les élus et les parents ont également participé activement à l'élaboration de ce projet.

Combien de personnes seront employées au sein de la crèche de Bretx ?

Une équipe d'une douzaine de personnes assurera le fonctionnement de la crèche de Bretx, selon la réglementation en vigueur. L'embauche de la Direction est en cours et le choix de l'équipe pédagogique suivra.

Enfin, pouvez-vous nous indiquer le coût de la construction de la crèche de Bretx ?

Il est de 641 300 € HT.

Financement de la construction :

Caisse d'Allocations Familiales : 225 000 €

Réserve parlementaire : 8 000 €

Conseil Général (subvention attendue) : 163 350 €

Reste à la charge de notre Communauté de Communes : 244 950 € HT.

D'autres projets concernant l'accueil des enfants d'âge pré maternel sont-ils en cours au sein de la Communauté de Communes Save & Garonne ?

Oui, la reconstruction de la crèche de Merville est prévue. Elle offrira 30 places, soit 10 places supplémentaires par rapport à aujourd'hui. L'emplacement est déjà attribué et le cabinet d'architecture sera choisi dès la rentrée.

Monsieur SANCHEZ, merci pour votre disponibilité.



> PARENTS DE JEUNES ENFANTS ? ASSISTANTES MATERNELLES ? PUSSEZ LA PORTE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES SAVE & GARONNE !

A ce jour, 178 assistantes maternelles agréées sont en activité sur le territoire de la Communauté de Communes Save & Garonne. Cela concerne environ 445 places d'accueil pour les enfants de moins de six ans et plus de 500 familles.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour objectif de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles.



Pour cela :

- Il vous propose un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde (les différents modes de garde, le coût et les prestations de la CAF, les démarches à accomplir) mais aussi un accompagnement dans la fonction d'employeur (aide à la rédaction du contrat, explication de la convention collective, obligations...)
- Il favorise les échanges entre vous et les assistantes maternelles
- Si vous êtes assistante maternelle, c'est un lieu ressource dans l'exercice de votre profession. Il vous informe sur votre statut professionnel, l'agrément, la fiscalité, le contrat de travail, la protection sociale... Et il vous permet de vous rencontrer pour échanger sur votre pratique professionnelle !



Pour remplir ces missions, le RAM vous propose quatre types d'intervention :

- **Des permanences individuelles :** parents ou assistantes maternelles, vous pouvez rencontrer Mélanie FRIZON (en remplacement de Séverine ROUAUD), l'animatrice du RAM, éducatrice de jeunes enfants, les :
 - *Mardi et Jeudi après-midi à Grenade, de 14h15 à 16h45 (CCSG, rue des Pyrénées)*
 - *Lundi après-midi, de 14h15 à 16h45 :*
 - 1^{er} du mois : Larra (mairie)
 - 2^{ème} du mois : Launac (mairie)
 - 3^{ème} du mois : Merville (espace Jouvion)
 - 4^{ème} du mois : Montaignut (mairie)
- **Des accueils collectifs réguliers** rassemblant les assistantes maternelles et les enfants, animés par Mélanie FRIZON, les :
 - *Lundi matin et Vendredi matin : Montaignut (Garderie périscolaire)*



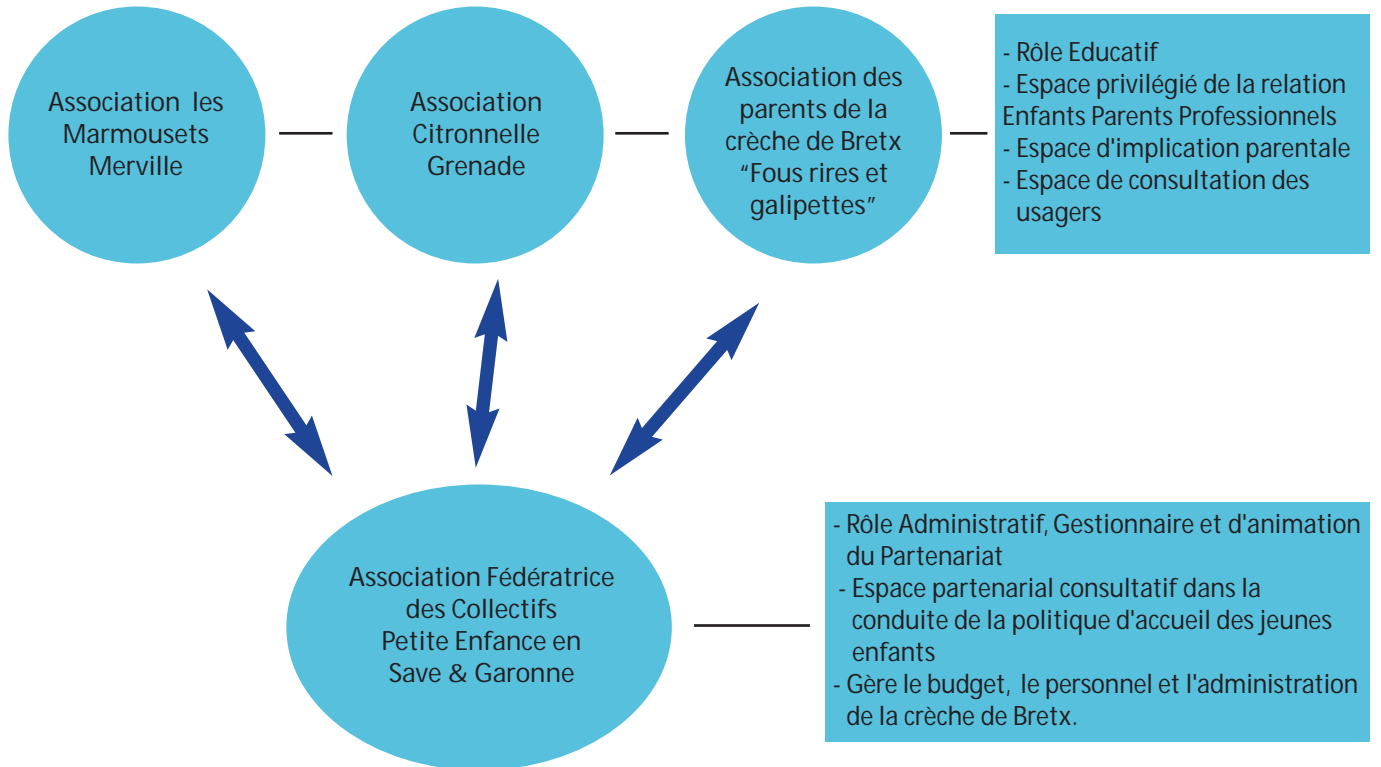
- *Mardi matin et Jeudi matin : Grenade (Salle jaune de l'ancien collège)*

- **Des regroupements et manifestations diverses** auxquels parents, enfants et assistantes maternelles sont conviés tels la fête de Noël, la sortie de fin d'année... Vous pouvez également assister à des soirées d'information collective où des professionnels de la Petite Enfance interviennent.
- **Une permanence téléphonique** pour répondre à toutes vos questions le *Vendredi, de 14h à 17h : 05 61 82 85 55.*



> L'ASSOCIATION FEDERATRICE DES COLLECTIFS PETITE ENFANCE EN SAVE & GARONNE

Cette nouvelle association est en charge de la gestion de la crèche de Bretx, et vise à fédérer les associations locales qui restent chargées des accueils et des projets éducatifs.



QUELQUES CONTACTS UTILES

- Le Relais Assistantes Maternelles : 05 61 82 85 55
- La Communauté de Communes Save & Garonne : 05 61 82 85 55
- Association « LES MARMOUSETS » : 05 61 85 19 89
- Association « CITRONNELLE » : 05 61 82 18 90

> ET POUR FINIR... QUELQUES PHOTOS DE LA CRÈCHE DE BRETX

